

Questions / Réponses

Que veulent dire les lettres « TAP » ?

Temps d'Activités Péri-scolaires.

Les TAP sont-ils obligatoires ?

Non, les TAP sont facultatifs.

Les TAP sont-ils gratuits ?

Oui, les TAP sont gratuits.

Que se passe-t-il après les TAP ?

Après les TAP, l'accueil périscolaire (garderie) est proposé aux parents qui souhaitent y inscrire leurs enfants dans les mêmes conditions d'organisation qu'auparavant, jusqu'à 18h00.

Comment les enfants sont-ils pris en charge à la fin de la classe le mercredi ?

Le mercredi à 11h30, les enfants peuvent rentrer chez eux ou être pris en charge jusqu'à 12h30.

Qui encadre les enfants pendant les TAP ?

Placés sous la responsabilité du coordinateur de l'Association Familles Rurales, les enfants sont confiés à des animateurs.

Que se passe-t-il si mon enfant n'a pas de place dans l'activité qu'il a choisie ?

Votre enfant pourra s'inscrire à cette activité durant un autre cycle.

Où les familles doivent-elles récupérer leurs enfants à la fin des TAP ?

A la fin des TAP, les enfants doivent être récupérés à l'école.

Après de qui puis-je me renseigner pour avoir des informations ?

Un responsable de coordination est disponible pour répondre à vos questions, vous pourrez le rencontrer durant toute l'année scolaire après chaque TAP.



Rentrée 2014

Une nouvelle organisation des temps de l'enfant

Un Projet Educatif Territorial (PEDT) est mis en œuvre en vue d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. L'objectif est de garantir une continuité éducative entre les projets d'écoles et les temps périscolaires.

A partir de septembre 2014, la semaine scolaire sera donc de 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, soit 24h de classe par semaine pendant 36 semaines. Vous trouverez dans ce document le déroulement d'une journée « type » de votre enfant.

Temps d'Activités Péri-scolaires
« TAP »

Engagement pour un cycle complet
(de vacances à vacances)

L'emploi du temps de votre enfant de primaire

Mardi
jeudi

7h30-9h00 → Accueil périscolaire (garderie)
9h00-12h00 → Classe
12h00-13h45 → Pause méridienne
13h45-16h30 → Classe
16h30-18h00 → Accueil périscolaire (garderie)

Mercredi

7h30-8h30 → Accueil périscolaire
8h30-11h30 → Classe
11h30-12h30 → Garderie possible

Lundi
vendredi

7h30-9h00 → Accueil périscolaire (garderie)
9h00-12h00 → Classe
12h00-13h45 → Pause méridienne
13h45-15h30 → Classe

15h30 : Fin de la classe, l'enfant peut :

- rentrer chez lui.
- ou participer au TAP de 15h30 à 16h30.

16h30-18h00 → Accueil périscolaire (garderie)

L'emploi du temps de votre enfant de maternelle

Lundi
jeudi
vendredi

7h30-8h55 → Accueil périscolaire (garderie)
8h55-11h55 → Classe
11h55-13h45 → Pause méridienne
13h45-16h15 → Classe
16h15-18h00 → Accueil périscolaire (garderie)

Mercredi

7h30-8h45 → Accueil périscolaire
8h45-11h45 → Classe
11h45-12h30 → Garderie possible

Mardi

7h30-8h55 → Accueil Périscolaire (garderie)
8h55-11h55 → Classe
11h55-13h45 → Pause méridienne
13h45-15h15 → Classe

15h15 : Fin de la classe, l'enfant peut :

- rentrer chez lui.
- ou participer au TAP de 15h15 à 16h15.

16h15-18h00 → Accueil périscolaire (garderie)